

LA BANQUE LAURENTIENNE BONIFIE SON CPG OPTION GARANTIE XTRA 5 ANS

Montréal, le 15 janvier 2010 – Dans un marché où la compétitivité mène le bal, la Banque Laurentienne prend les devants en bonifiant son CPG Option garantie *Xtra* 5 ans¹, un véhicule de placement à taux progressif unique pour les investisseurs à la recherche de rendement et de flexibilité. Ce produit, qui garantit non seulement le capital investi mais aussi le rendement, est offert jusqu'au 31 mars 2010 avec une bonification du taux de la 1^{ère} année de 1,25 % pour des montants inférieurs à 25 000 \$, et de 2,00 % pour des montants de 25,000 \$ et plus sur un terme de cinq ans. Il permet donc de bonifier le taux composé pour offrir un rendement substantiellement accru à l'épargnant.

Admissible dans un REER, un FERR ou un CELI, le CPG Option Garantie *Xtra* permet à l'investisseur de bénéficier d'une certaine flexibilité dans son portefeuille de placements en lui offrant la possibilité de réinvestir en totalité à chaque date d'anniversaire (1^{ère}, 2^e, 3^e ou 4^e année) de la souscription. L'épargnant dispose ainsi d'une flexibilité accrue pour réagir en cas de hausse des taux d'intérêt. Comme pour tous les certificats de placement garanti, le capital investi dans ce véhicule de placement est protégé, et l'investisseur peut bénéficier d'un rendement supérieur d'année en année.

Le CPG Option Garantie *Xtra* est offert dans toutes les succursales de la Banque Laurentienne et sur le site www.banquelaurentienne.ca.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque dessert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque détient une position de choix dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 22 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 14 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 500 personnes.

-30-

Renseignements :

Mary-Claude Tardif

Conseillère,
Relations publiques
514 284-4500, poste 4695
mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca

¹ Certaines conditions s'appliquent. L'offre peut être modifiée en tout temps et sans préavis. Cette bonification est applicable sur le taux affiché de la 1^{ère} année du CPG Option Garantie *Xtra* de 5 ans et lorsque la cotisation est effectuée avant le 31 mars 2010 ou un transfert REER provenant d'une autre institution avant le 31 mars 2010. Les renouvellements de placements et les autres types de CPG ne sont pas admissibles à cette offre. Les taux du CPG Option Garantie *Xtra* de 5 ans peuvent être modifiés, en tout temps, sans préavis. L'investissement minimum dans le CPG Option Garantie *Xtra* est de 500 \$. L'offre est en vigueur jusqu'au 31 mars 2010.